Cinquante cinquième année. - N° 134 A Samedi 10 et dimanche 11 juillet 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2274

972 – MARTINIQUE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE FORT-DE-FRANCE

Extrait de jugement

Date : 15 juin 2021.
Autre jugement et ordonnance.
432 149 920 RCS Fort-de-France.
THOMASSIN (Yannis).
Activité : kinésithérapeute.
Adresse : 100, route de Didier, 97200 Fort-de-France.
Complément de jugement : jugement homologuant un plan de sauvegarde pour une durée de 10 ans. Dit que dans le jugement du 18 juin 2019 le paragraphe situé en page 4 commençant par lesmots “attendu qu’afin” et terminant par les mots “vente d’actifs” est annulé et remplacé par le paragraphe suivant : “attendu qu’afin d’alléger ses charges mensuelles, des négociations avaient été entamées avec la banque qui opposé un refus catégorique ; que dès lors, les possibilités du plan de sauvegarde reposent à la fois sur le remboursement intrasèque par le biais de son activité et sur une diminution de son passif qui n’est possible que par la vente d’actifs ;” Dit que dans le jugement du 18 juin 2019 le paragraphe situé en page 4 commençant par les mots “ordonne le redressement” et terminant par les mots “Fort-de-France ;” est annulé et remplacé par le paragraphe suivant ; “ordonne la sauvegarde de l’activité de MONSIEUR YANNIS TtHOMASSIN dont le siège social est situé 100 route de Didier 97200 FORT-DE-FRANCE”; dit que dans le jugement du 18 juin 2019, le paragraphe situé en page 4 commençant par les mùots “ARRËTE COMME SUIT” et terminant par les mots “YANNIS THOMASSIN” est annulé et remplacé par le paragraphe suivant “ARRËTE COMME SUIT LE PLAN DE SAUVEGARDE DE MONSIEUR Yannis THOMASSIN”; Maintien en qualité de commissaire à l’exécution du plan LA SELARL BCM ET ASSOCIES, représentée par Me Charles-Henri CARBONI en qualité de CEP, LOTISSEMENT HARDY DESSOURCES, 97200 FORT-DE-FRANCE; maintien en qualité de mandataire judiciaire : LA SCP BR ASSOCIES représentée par Me Michel BES, en qualité de mandataire judiciaire, centre d’Affaires Dillon, Eurydice D , BP 69, 97256 Fort-de-France Cedex. N° RG : 21/00029